

Management - Alpes-Maritimes

## Ethicum : les trophées ont valeur humaine

Huit entreprises azuréennes ont été récompensées pour leur gestion des relations avec les personnes qui les composent ou qui les entourent. Une première

Christine RINAUDO

crinaudo@nicematin.fr

L'éthique a désormais son trophée : Ethicum<sup>®</sup>. Une première dans le monde économique qui s'est déroulée, hier, au centre d'affaires de l'aéroport Nice Côte d'Azur avec la remise des trophées de l'entreprise éthique. Cinq trophées et trois certificats de mérite ont ainsi récompensé huit entreprises de 1 à plus de 50 salariés, dans deux secteurs d'activité : commerce-service et industrie-BTP (1).

L'instigateur et le créateur de ces trophées, matérialisés par Antoine Piérini, verrier à Biot, est Philippe Caner, ancien chef d'entreprise reconverti dans l'animation d'un réseau de consultants à Sophia Antipolis. Pourquoi Ethicum ? « Parce que je suis très attaché aux relations humaines et je regrettais que les trophées existants soient uniquement liés à la performance », explique Philippe Caner.

Pour le développement d'Ethicum, une option fut retenue. Celle de s'intéresser principalement à l'entreprise, personne morale, dans sa relation avec les personnes physiques qui la composent ou qui l'en-

tourent. Autrement dit, ses partenaires internes — son personnel — et ses partenaires externes : clients, fournisseurs, concurrents, associés, actionnaires. Egalement prise en considération : la dimension « sociétale » au regard de l'environnement d'actions caritatives ou humanitaires ou celles tournées vers la culture et le mécénat.

Les 21 entreprises candidates ont dû remplir un questionnaire vérifié par des étudiants du Ceram à travers des visites sur place. Enfin, un jury, composé des parrains de la manifestation, a validé le palmarès.

A en juger par la foule venue assister à cette reconnaissance publique de l'éthique dans le monde des affaires, ces trophées ne sont pas près de rester un phénomène isolé...

T.- Cette cérémonie officielle s'est déroulée sous la présidence de Gérard-Louis Bosio, président de l'Union pour l'entreprise 06, principal parrain, en présence de Pierre Breuil, préfet des Alpes-Maritimes, Dominique Estève, vice-président de la CCI Nice-Côte d'Azur représentant le président Francis Perugini, de présidents d'associations, partenaires, chefs d'entreprise...

### Le palmarès

**Hôpital Lénval**, avenue de la Californie à Nice. Fondation créée en 1884. Un millier d'employés. Directeur : Bernard Lecat.

**Aucop**, rue Calvino à Nice. Entreprise spécialisée dans la prestation de transport, d'installation et d'exploitation de matériel audiovisuel. Création : 1988. Neuf employés. Responsable : Ariel Poinsignon.

**Sentaromatique**, parc d'activité du Pilon à Saint-Vallier-de-Thiery. Création d'arômes. Lancement en 1994. Huit employés. Responsable : Jean-Claude Gigodot.

**Senex La Clairière**, boulevard de la Madeleine à Nice. Maison de retraite regroupant 41 personnes, créée en 1991. Responsable : Philippe Westrelin.

**Imprimerie Cynros**, route de

Pégomas à Mouans-Sartoux. Imprimerie en continu de 30 personnes, fondée en 1944. Responsable : Paule Vera-Finocchi.

Trois entreprises ont reçu un certificat de mérite :

**Acte business**, centre d'affaires à La Ferrage, à Cannes. Cinq salariés. Création en 94. Responsable : Laurence Moura.

**Carillion BTP**, dans la zone industrielle de Carros. Entreprise pour la construction et le bâtiment, créée en 1906 sous le nom de Nicoletti, employant aujourd'hui près de 1200 personnes et dirigée par Georges Dao.

**One Too**, à Saint-Jeannet. Instruments de précision, secteur automobile. Responsable : Jean-Pierre Marlier.



De gauche à droite, Philippe Caner, Paule Vera-Finocchi (Cynros), Bernard Lecat (Lénval), Laurence Moura (Acte Business) M<sup>me</sup> Westrelin (Senex-La Clairière), Georges Dao (Carillion BTP) et Ariel Poinsignon (Aucop). (Photo Franck Fernandes)

## Où est la morale ?

« Le capital humain est un gros investissement de l'entreprise. C'est pourquoi, on attache de l'importance aux personnes. Logique économique, éthique et développement personnel vont de pair. En partageant des valeurs en commun, on est beaucoup plus fort et quelque part, davantage productif. »

Pour Paule Vera-Finocchi, femme chef d'entreprise (une des lauréates), il ne fait aucun doute que l'éthique doit être une réalité concrète trônant sous n'importe quelle raison sociale.

Dans la pratique, les choses ne semblent pas toujours aussi évidentes. Lors de cette soirée aux frontières de l'économiquement correct et de la philosophie, les organisateurs avaient invité un conférencier. Un empêchéur « d'éthiquer » en rond : le professeur André Boyer, directeur de DESS marketing à l'université de Nice, co-auteur avec Nadine Tournois, directrice de l'IAE du livre « L'impossible éthique des entreprises ». Un titre déjà révélateur.

D'abord, il faut définir l'éthique.

Dur. Science de la morale ? « Je ne crois pas. La morale est plutôt reliée à la collectivité qui impose ses règles, tandis que l'éthique, ce sont les individus qui la font. »

Constat : nous évoluons dans une société individualiste, qui postule que « l'homme est faible ». Il faut donc le protéger. Et là, gare à la consommation, dont on se régale à profusion. Le consommateur, boulimique, veut que l'entreprise lui donne bonne conscience par procuration, via des produits de bonne qualité. Face à cette requête, « la question centrale de l'entreprise n'est pas l'éthique, mais générer du profit. Or l'éthique ce n'est pas un moyen de faire du profit. Toute l'éthique est dans la façon d'utiliser le profit. L'entreprise n'a pas vocation à être éthique, sauf si cela lui rapporte... »

Et le capitalisme dans tout ça ? Pour le préfet Pierre Breuil, « le monde capitaliste et la libre entreprise coïncident avec le monde judéo-chrétien, où le thème de la confiance est fondamental... »

Ch.R.